



AEE Association intercommunale Enfance et École - Asse et Boiron

CONSEIL INTERCOMMUNAL

SEANCE DU MERCREDI 13 AVRIL 2022, 20H00

Bo Resto – Crassier

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

Dans sa séance du 13 avril 2022, le Conseil Intercommunal de l'AEE a pris les décisions suivantes :

1. Préavis n°5 – Législature 2021 – 2026 Comptes 2021

Le Conseil Intercommunal a approuvé le préavis N°5 / Législature 2021 – 2026 relatif aux comptes 2021

Cette décision n'est pas soumise à référendum.

Au nom du Conseil Intercommunal

Le Vice – Président
Jacques Mühlemann

La Secrétaire
Valérie Suhajda

Crassier, le 13 avril 2022